

**Abonnement saison automne-hiver 2018-19— CONTRAT LEGUMES « PETIT » PANIER**

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

**A.M.A.P du Bocage**

**amapbocagestmal@gmail.com**

*Siège social : Maison des Associations 40 ter square des Caraïbes 35400 St Malo*

Je, soussigné(e) .....  
membre adhérent de l'AMAP du Bocage à jour de ma cotisation pour l'année 2018, souscrit un abonnement pour la saison **automne-hiver 2018-2019 (26 semaines)** d'un montant total de **191,10 € , le petit panier est à 7,35 €**. Je m'inscris dès maintenant pour assurer au moins **quatre permanences distribution** (voir feuille correspondante).

Cet abonnement me donnera droit à des légumes frais, cultivés sans herbicides ni pesticides, disponibles à mesure qu'ils mûrissent, et me permettra de connaître notre agriculteur partenaire. Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la récolte de la saison.

**Modalités de règlement : (cochez la case correspondante)**

- 1 règlement : **191,10 € le 3 Octobre 2018**
- 2 règlements : **95,55 € le 3 Octobre 2018 et 2 Janvier 2019**
- 3 règlements : **63,70 € le 3 Octobre, 5 Décembre 2018 et le 6 Février 2019**
- autres modalités : discussion au cas par cas avec le coordinateur et l'agriculteur.

Les chèques sont libellés à l'ordre de «**EARL La Petite Claye des champs**». (pour les membres adhérents prenant un abonnement en cours de saison , seront déduits du montant les distributions passées)

**Partage de la récolte :**

Tous les MERCREDIS hors vacances des agriculteurs, **du 3 Octobre 2018 au 27 Mars 2019**, entre **18h30 et 19h30, 2 allée de la Goëlette, salle Théophile Briant à St Malo**. Les vacances du producteur (incluses dans l'abonnement - 2 semaines) seront indiquées à l'avance à chaque membre abonné.

Si je ne peux venir chercher ma part, j'en informe le responsable distribution et conviens avec lui d'un arrangement, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué.

Fait à ..... Signature de l'adhérent  
le..... Signature du producteur

**Abonnement saison automne-hiver 2018-19— CONTRAT LEGUMES «PETIT » PANIER**

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

**A.M.A.P du Bocage**

**amapbocagestmal@gmail.com**

*Siège social : Maison des Associations 40 ter square des Caraïbes 35400 St Malo*

Je, soussigné(e) .....  
membre adhérent de l'AMAP du Bocage à jour de ma cotisation pour l'année 2018, souscrit un abonnement pour la saison **automne-hiver 2018-2019 (26 semaines)** d'un montant total de **191,10 € , le petit panier est à 7,35 €**. Je m'inscris dès maintenant pour assurer au moins **quatre permanences distribution** (voir feuille correspondante).

Cet abonnement me donnera droit à des légumes frais, cultivés sans herbicides ni pesticides, disponibles à mesure qu'ils mûrissent, et me permettra de connaître notre agriculteur partenaire. Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la récolte de la saison.

**Modalités de règlement : (cochez la case correspondante)**

- 1 règlement : **191,10 € le 3 Octobre 2018**
- 2 règlements : **95,55 € le 3 Octobre 2018 et 2 Janvier 2019**
- 3 règlements : **63,70 € le 3 Octobre, 5 Décembre 2018 et le 6 Février 2019**
- autres modalités : discussion au cas par cas avec le coordinateur et l'agriculteur.

Les chèques sont libellés à l'ordre de «**EARL La Petite Claye des champs**». (pour les membres adhérents prenant un abonnement en cours de saison , seront déduits du montant les distributions passées)

**Partage de la récolte :**

Tous les MERCREDIS hors vacances des agriculteurs, **du 3 Octobre 2018 au 27 Mars 2019**, entre **18h30 et 19h30, 2 allée de la Goëlette, salle Théophile Briant à St Malo**. Les vacances du producteur (incluses dans l'abonnement - 2 semaines) seront indiquées à l'avance à chaque membre abonné.

Si je ne peux venir chercher ma part, j'en informe le responsable distribution et conviens avec lui d'un arrangement, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué.

Fait à ..... Signature de l'adhérent  
le..... Signature du producteur